

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 19 Février 2024 à 19h

Présents :

Roselyne PEYROUZE VETTER
Françoise VAUX TRESCOL
Noémie BROSILLE
Joëlle BUSTO

Pierrick CALVAGRAC
Albano FABRIS
Sébastien ASSEZAT

Excusés : David SABATIER Benoit BOUCHARDON (pas de pouvoir)

Date de la convocation : 12 Février 2024

Secrétaire de séance : Noémie BROSILLE

Quorum : 7 présents le quorum est atteint, ouverture de la séance 19h00.

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 23 Janvier 2024
 2. Délibération N°3 : Approbation du Compte de Gestion 2023
 3. Délibération N°4 : Vote du Compte Administratif 2023
 4. Délibération N°5 : Affectation des résultats 2023 sur 2024
 5. Délibération N°6 : Vote des taux d'imposition 2024
 6. Délibération N°7: Vote du budget Primitif 2024
 7. Délibération N°8 : Vote des Subventions 2024
 8. Délibération N°9 : Délibération contre le transfert obligatoire des compétences Eau et Assainissement aux communautés de communes
- Points Divers

1. Approbation du Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 23 Janvier 2024
chaque conseiller l'a reçu aucune modification ni remarque, **Approuvé à l'unanimité**

2. Délibération N°3 : Approbation du Compte de Gestion 2023

Tenu par le comptable à la trésorerie de Privas. C'est le reflet de toutes les écritures de l'année écoulée. Il est en concordance avec compte administratif 2023.

Section fonctionnement dépenses prévues 138.345€ réalisées 96.390,58€ moins de dépenses qui s'expliquent par le fait que la secrétaire n'est pas titulaire ni en fin de carrière, les travaux de l'appartement n'ont pas été faits car locataire encore présents, plus une bonne gestion.

recettes prévues 109.517€ réalisées 135.341,46€ certaines dotations ont évoluées et le fonds de péréquation départemental a été plus important que prévu.

Excédent section fonctionnement + 39.950,88€

Section investissement dépenses prévues 118.169,80€ réalisées 94.132,26€ la réfection de la toiture de l'église avait été prévue en tenant compte de mauvaises surprises lors de la dépose de la couverture. Facture finale moins importante. Recettes prévues 118.678,35€ réalisées 99.582,16 € il y a encore des restes à réaliser (DETR et subvention de la région pas encore versées)

Le compte est validé par le conseil à l'unanimité

3. Délibération N°4 : Vote du Compte Administratif 2023.

Sous la présidence de Mme Trescol 1ère adjointe qui l'expose. Mme le Maire sort pour le vote.
Compte tenu par la commune, reflet de toutes les écritures de l'année.

Résultat du fonctionnement 191 084€

Résultat de l'investissement : déficit 27 829 €

Excédent 191.084€ - 27.829€ = + 163.255€

Voté à l'unanimité

4. Délibération N°5 : Affectation des résultats 2023 sur 2024

le besoin de financement de 27.829,42€ est basculé du fonctionnement à l'investissement. **Vote à l'unanimité**

5. Délibération N°6 : Vote des taux d'imposition 2024 :

Pour rappel en 2023 : 27,29% bâti, non-bâti, 38% et taxes sur maisons secondaires 6.97% au vu de la conjoncture inflationniste qui impacte les foyers, Mme le Maire propose de revoter les mêmes taux sans appliquer d'augmentation, **Unanimité**

6. Délibération N°7 : Vote du budget Primitif 2024

Détail et exposé de Camille. Cette année encore nous avons eu la chance d'être accompagnés par Mme Dewevre notre conseillère aux impôts pour bâtir le budget.

Dépenses et recettes fonctionnement 277 854€ (à l'équilibre en reportant les excédents antérieurs) les travaux de rafraîchissement de l'appartement de la Peyratte non réalisés sont à nouveau au budget.

Dépenses Investissement 162 292€ Recettes Investissement 211 447€ section non équilibrée sur les conseils de Mme Dewevre pour un budget sincère. Poste prévu 10.000€ pour des frais d'étude sur la rénovation et/ou agrandissement et/ou construction mairie. 25.000€ pour la finalisation de la rénovation église. 15.000€ pour l'accès au terrain derrière la mairie. 30.000€ pour de la réfection de voirie dont le chemin du Bacha. 35.000€ pour de l'immobilisation en cours si début des travaux mairie. **Vote à l'unanimité**

7. Délibération N°8 : Vote des Subventions 2024 :

Soit 4 000€ budgété, reconduction des subventions diverses (l'école privée passe par ce dispositif pour être payée) reste un solde à distribuer si d'autres demandes de subventions. Pas de questions. **Vote à l'unanimité**

8. Délibération N°9: Délibération contre le transfert obligatoire des compétences

Eau et Assainissement aux communautés de communes.

A la demande de AMF, nous apportons notre soutien aux communes qui veulent garder leur compétence en matière d'eau. La gestion peut se faire en local, pour notre part cette compétence est depuis longtemps transmise au syndicat AYGUO.

Accord du conseil à l'unanimité

9. Divers :

Mail reçu du « Caillé doux de St Félicien, » demande de l'AOP. Soutien du département de l'Ardèche. Le conseil donne notre soutien.

Fondation du patrimoine va venir voir l'église avant d'ouvrir la possibilité de faire des dons

Fédération chasse de l'Ardèche organise une journée, « j'aime la nature propre ». Le 13 Avril à 8h

RDV en bord de RD21 « tas de graviers » nettoyage des abords des routes et chemins.

Fin de la séance à 20h



Mme le Maire

Roselyne Peyrouze-Vetter
Saint Julien le Roux

Noemie Brosille
Secrétaire séance
[Signature]